

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Convocation en date du : 05/12/2024
Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents ou représentés : 13
Nbre de membres ayant pris part au vote : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Onze Décembre à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Étaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, M. GIRAUD-MOINE Lionel, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien, Mme PRIMAULT Florence, Mme REBOUL Fanny, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno.

Absents représentés :

Absents excusés : M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, M. REY Gérard

Absents :

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2024-111 Approbation du transfert des contrats de leasings relatifs au cabinet médical

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que médecin de la station a sollicité la commune pour la prise en charge deux contrats de leasings qui sont actuellement au nom de la SCP Tamalou.

Il s'agit :

- d'un contrat avec la BNP pour le matériel d'échographie pour un loyer mensuel de 670.15 € TTC pour la durée restant à courir jusqu'au 23/11/2028 ;
- d'un contrat avec SIEMENS pour un serveur xmedprint et une imprimante (radiographie et échographie) pour un loyer trimestriel de 1 211.14 €TTC sur une durée de 11 trimestres soit une fin au 30/09/2027.

Cette demande est faite dans le but de faciliter la transmission et la reprise du cabinet le moment venu. M. le Maire rappelle que le matériel de radiographie est déjà la propriété de la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Approuve** le principe de ces prises en charge,
- **Approuve** ce projet d'avenant avec la BNP,
- **Autorise** M. Le Maire à signer tous les documents pour formaliser ces transferts.

Le Maire
Patrick RICOU

